

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN**

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité d'Ange-Gardien, tenue le 9 décembre 2019, à 20 h 00, au 249, rue Saint-Joseph à Ange-Gardien, à laquelle sont présents les conseillers suivants : M. Jonathan Alix, M. Charles Choquette, M. Guillaume Desnoyers, M. Rhéal Grenier M. Éric Ménard et M. Benoit Pepin.

Formant quorum sous la présidence de M. Yvan Pinsonneault, maire.

Madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

**ORDRE DU JOUR
LUNDI 9 DÉCEMBRE 2019 À 20 H 00**

Points pour délibération

1 Assemblée de novembre 2019

- 1.1 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 novembre à 19 h
- 1.2 Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 11 novembre, 19 h 30
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 20 h
- 1.4 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre 19 h

2 Assemblée du 9 décembre 2019

- 2.1 Liste des comptes à payer

Période de questions

3 Administration générale

- 3.1 Conseil municipal
 - 3.1.1 Dates des séances du conseil pour l'année 2020
 - 3.1.2 Adoption du règlement numéro 852-19 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2020
 - 3.1.3 Adoption du règlement numéro 853-19 concernant la tarification, de biens, services rendus et activités de la Municipalité.
 - 3.1.4 Embauche d'une brigadière remplaçante
 - 3.1.5 Demande de commandites de divers organismes
- 3.2 Gestion financière et administrative
 - 3.2.1 Horaire des Fêtes
 - 3.2.2 Achat de radio portatif
 - 3.2.3 Office d'habitation Haute-Yamaska-Rouville – Adoption budget révisé 2019 – Contribution municipale
 - 3.2.4 Paiement des heures accumulées aux travaux publics

4 Sécurité publique

- 4.1 Service des Incendies
 - 4.1.1 Rapports d'événements
 - 4.1.2 Embauche d'un pompier volontaire
 - 4.1.3 Adhésion du Schéma de couverture de risques incendie révisé
 - 4.1.4 Entente avec Croix rouge

5 Transport & bâtiment

- 5.1 Voirie & réseau routier
 - 5.1.1 Réfection des rues Principale & Canrobert – Décompte progressif numéro 4 et autorisation de paiement
 - 5.1.2 Ponceau rang Casimir – Décompte progressif numéro 1 et autorisation de paiement
 - 5.1.3 Réfection des rangs Séraphine et Rosalie – Décompte progressif numéro 3 et autorisation de paiement

6 Hygiène du milieu

- 6.1 Réservoir, Réseau de distribution d'eau et usine épuration
 - 6.1.1 Adhésion 2020 à l'OBV Yamaska
 - 6.1.2 Installation de télémétrie aux 3 postes de pompages et Réservoir
 - 6.1.3 Changement de l'automate à la Station d'épuration et télémétrie

7 Aménagement, urbanisme et développement

- 7.1 Aménagement, urbanisme et zonage
 - 7.1.1 Achat de fleurs pour l'année 2020

8 Loisirs et culture

- 8.1 Activités récréatives et culturelles
 - 8.1.1 Renouvellement du programme d'incitation aux activités sportives et culturelles
 - 8.1.2 Demande de subvention auprès « d'Emplois d'été Canada »
 - 8.1.3 Dépôt du bilan annuel 2019 – Comité Pro-Piste – Aide financière
 - 8.1.4 Demande d'aide financière – Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche Scolaire et la période estivale 2020

Période de questions

9 Divers & affaires nouvelles

- 9.1.1 Mandat à Paradis, Lemieux, Francis - Affaires Placements W. Roy inc.

RÉSOLUTION 12-251-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 NOVEMBRE À 19 H 00

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 novembre à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-252-19
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE
CONSULTATION DU 11 NOVEMBRE À 19 H 30**

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du 11 novembre à 19 h 30.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-253-19
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 NOVEMBRE À
20 H**

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-254-19
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25
NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 novembre à 19 h.

Adopté à l'unanimité.

**RÉSOLUTION 12-255-19
ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

La directrice générale, Brigitte Vachon, dépose la liste des déboursés ainsi que la liste des comptes à payer.

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser le paiement des comptes apparaissant à la liste des comptes ci-après résumés :

- Fournisseurs : 323 551,40 \$
- Salaires : 52 512,48 \$

- Déboursés directs : 1 240 921,08 \$

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 12-256-19
DATES DES SÉANCES DU CONSEIL POUR 2020

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'adopter le calendrier des séances du Conseil pour l'année 2020 de la façon suivante :

Lundi 20 janvier 2020	Lundi 11 mai 2020	Lundi 14 septembre 2020
Lundi 10 février 2020	Lundi 8 juin 2020	Mardi 13 octobre 2020
Lundi 9 mars 2020	Lundi 13 juillet 2020	Lundi 9 novembre 2020
Mardi 14 avril 2020	Lundi 17 août 2020	Lundi 14 décembre 2020

Il est également résolu que lesdites séances se tiennent à 20 h.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-257-19
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 852-19 DÉCRÉTANT LES TAUX DE TAXES, TARIFS ET COMPENSATIONS ET LES CONDITIONS DE PERCEPTION DE LA MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'adopter le règlement numéro 852-19 décrétant les taux de taxes, tarifs et compensations et les conditions de perception de la Municipalité d'Ange-Gardien pour l'exercice financier 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-258-19
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 853-19 CONCERNANT LA TARIFICATION DES BIENS, SERVICES RENDUS ET ACTIVITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'adopter le règlement numéro 853-19 concernant la tarification des biens, services rendus et activités de la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-259-19
EMBAUCHE D'UNE BRIGADIÈRE REMPLAÇANTE

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'entériner l'embauche de madame Lynn Bonneau comme brigadière remplaçante.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-260-19
DEMANDE DE COMMANDITES DE DIVERS ORGANISMES

En réponse à la demande d'aide financière reçue par la Maison de Jeunes des Quatre Lieux, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu de ne pas accorder de financement à l'organisme mais de les féliciter et les inciter à poursuivre leur mission auprès des jeunes.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 12-261-19
HORAIRE DES FÊTES

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu que le bureau municipal soit fermé du vendredi 20 décembre 2019 à 12 h 30 au vendredi 3 janvier 2020 inclusivement, pour la période des Fêtes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-262-19
ACHAT DE RADIOS ÉMETTEURS PORTATIFS

Pour répondre au besoin en communication pour les services du camp de jour, des travaux publics et des situations d'urgence, il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu d'autoriser l'achat de 10 radios émetteurs portatifs selon le rapport de madame Carole Latour, directrice des services administratifs, en date du 27 novembre 2019, soit 5 en 2019 et 5 en 2020, selon l'offre de service de Accès Communications du 19 novembre 2019, au montant de 10 715 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-263-19

**OFFICE D'HABITATION DE LA HAUTE-YAMASKA-ROUVILLE – ADOPTION
BUDGET RÉVISÉ 2019 – DÉFICIT D'EXPLOITATION**

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu d'accepter le budget révisé 2019, déficit d'exploitation de l'Office d'Habitation de la Haute-Yamaska-Rouville faisant passer la contribution de la Municipalité à 2 470 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-264-19

PAIEMENT DES HEURES ACCUMULÉES

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement d'heures accumulées, à M. Jean-Pierre Racicot, chargé des travaux publics, à M. Stéphane Dérageon, adjoint aux travaux publics, à M. Patrice Maynard, préposé à l'entretien, ainsi qu'à M. Alexandre Lamarre, directeur des Services techniques, telles les recommandations de madame Brigitte Vachon, directrice générale.

Adopté à l'unanimité.

RAPPORT DES INTERVENTIONS DU SERVICE DES INCENDIES

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Brigitte Vachon, procède au dépôt du rapport des interventions du Service des incendies.

RÉSOLUTION 12-265-19

EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser l'embauche de monsieur Samuel Ledoux, pompier volontaire, tel que recommandé par le directeur du Service des incendies.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-266-19

ADHÉSION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES RÉVISÉ

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien a collaboré avec la MRC de Rouville à l'élaboration d'un schéma de couverture de risques;

Considérant qu'en date du 28 août 2019 des consultations publiques se sont déroulées dans les municipalités de la MRC;

Considérant que des modifications ont été apportées au projet de schéma de couverture de risques par la MRC, le comité technique et le ministère afin de s'assurer que le document soit conforme aux attentes gouvernementales;

Considérant que tel que stipulé à l'article 20 de la « Loi sur la Sécurité incendie », le projet de schéma doit être accompagné d'une résolution de chaque municipalité locale qui a participé à son élaboration;

En conséquence il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix et résolu :

- Que le conseil municipal adopte le projet de schéma de couverture de risques révisé de la MRC de Rouville
- Que le conseil municipal adopte le plan de mise en œuvre pour la municipalité d'Ange-Gardien en prévision de l'attestation du schéma de couverture de risques de la MRC;
- Que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Rouville et au ministre de la Sécurité publique.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-267-19 ENTENTE AVEC LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX ROUGE

Pour faire suite à l'approbation du plan de sécurité civile, il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le maire monsieur Yvan Pinsonneault et madame Brigitte Vachon, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité une entente avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour assistance humanitaire aux personnes sinistrées suite à un sinistre mineur ou majeur d'une durée de 3 ans au montant annuel de 478,72 \$.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-268-19

RÉFECTION DES RUES PRINCIPALE & CANROBERT – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 4 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Suite à la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI inc. du 3 décembre dernier pour la réfection des rues Principale & Canrobert, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 4 au montant de 508 800,04 \$, taxes incluses à Les Entreprises Denexco inc.; cette autorisation étant conditionnelle à la réception des documents prévus au Devis Spécial-Administratif et civil, Chapitre G, p.8 A. 18, des documents d'appel d'offres, Projet no. : 361 20TT, juin 2019 et à leur conformité, avec les dispositions dudit article A.18.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 12-269-19

REMPACEMENT D'UN PONCEAU RANG CASIMIR – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 1 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Suite à la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI inc. du 3 décembre dernier, pour le projet de Remplacement d'un ponceau sur le rang Casimir, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 1 au montant de 118 343,20 \$, taxes incluses, à Excavation Dominic Carey inc.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-270-19

RÉFECTION DES RANGS SÉRAPHINE ET ROSALIE – DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3 ET AUTORISATION DE PAIEMENT

Suite à la recommandation de paiement de la compagnie Tetra Tech QI inc., du 8 novembre 2019 pour le projet Réfection du rang Séraphine et Rosalie, il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif numéro 3 au montant de 10 042,72 \$ \$, taxes incluses, à Construction Bauval inc.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-271-19

ADHÉSION 2020 À L'OBV YAMASKA

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu de renouveler l'adhésion de la Municipalité d'Ange-Gardien à l'Organisme du bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) au montant de 50,00 \$, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020 et de

nommer monsieur Charles Choquette, représentant pour la municipalité.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-272--19

INSTALLATION DE PANNEAUX DE CONTRÔLE AUX 3 POSTES DE POMPAGES ET RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Charles Choquette et résolu d'autoriser l'installation de panneaux de contrôle pour la transmission d'alarmes à distance via des ondes cellulaires pour les 3 postes de pompages ainsi qu'au réservoir d'eau potable selon l'offre soumise de la compagnie Pompex inc. au montant de 20 844 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-273-19

CHANGEMENT DE L'AUTOMATE À LA STATION D'ÉPURATION ET TÉLÉMÉTRIE

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser le changement du panneau de contrôle pour la transmission d'alarmes à distance via des ondes cellulaires pour la station d'épuration selon l'offre soumise de la compagnie Pompex inc. au montant de 12 350 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-274-19

ACHAT DE PANIERS FLEURIS ANNÉE 2020

Considérant la soumission reçue de l'entreprise Les Jardins de Pierre-Yves et Sylvie enr. pour la saison estivale 2020, il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Éric Ménard et résolu d'autoriser l'achat de 70 paniers fleuris et autres végétaux pour le garage municipal selon l'offre de services reçue en date du 6 décembre 2019, au montant de 4 138,75 \$, plus taxes.

Adopté à l'unanimité.-

RÉSOLUTION 12-275-19

RENOUVELLEMENT DU PROGRAMME D'INCITATION AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Considérant que le *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles* prendra fin le 31 décembre 2019;

En conséquence, il est proposé par M. Jonathan Alix, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de reconduire le *Programme d'incitation aux activités sportives et culturelles*, pour l'année 2020, tel que proposé dans le rapport de madame Jennie Rainville, directrice du service des loisirs.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-276-19

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS « EMPLOIS D'ÉTÉ CANADA »

Il est proposé par M. Charles Choquette, appuyé par M. Guillaume Desnoyers et résolu d'autoriser madame Jennie Rainville, directrice du service des loisirs, à procéder aux démarches nécessaires à la demande de financement de cinq (5) emplois d'animateurs pour le camp de jour 2020 auprès d'Emplois d'été Canada.

Adopté à l'unanimité.

DÉPÔT DU BILAN ANNUEL 2019 – COMITÉ PRO-PISTE

Madame Brigitte Vachon, directrice générale, procède au dépôt du bilan annuel 2019 de la piste cyclable La Montérégiade, préparé par le Comité Pro-Piste Farnham/Granby inc.

RÉSOLUTION 12-277-19

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DE LA PISTE CYCLABLE LA MONTÉRÉGIADÉ ANNÉE FINANCIÈRE 2020

Considérant que le bilan du Comité Pro-Piste pour l'entretien 2019 de la piste cyclable *La Montérégiade* a été déposé ainsi que le budget prévisionnel 2020;

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu que la Municipalité d'Ange-Gardien confirme sa participation financière au montant de 23 122 \$ pour la saison 2020.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-278-19

PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE POUR LA RELÂCHE SCOLAIRE ET LA PÉRIODE ESTIVALE 2020

Considérant que le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2020 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire;

Considérant que la municipalité d'Ange-Gardien souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2019-2020 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

Il est proposé par M. Guillaume Desnoyers, appuyé par M. Jonathan Alix, et résolu :

- D'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2020;
- D'autoriser madame Jennie Rainville, directrice du service des loisirs et ou madame Brigitte Vachon, directrice générale et secrétaire-trésorière, à soumettre une demande d'appui financier et à signer pour et au nom de la Municipalité la convention d'aide financière.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION 12-279-19

MANDAT À PARADIS, LEMIEUX, FRANCIS – AFFAIRE LES PLACEMENTS W. ROY INC.

Il est proposé par M. Éric Ménard, appuyé par M. Rhéal Grenier et résolu de mandater la firme Paradis, Lemieux, Francis, avocats à représenter la municipalité dans l'affaire Les Placements W. Roy inc.

Adopté à l'unanimité.

Une période de questions s'est tenue à ce moment-ci.

RÉSOLUTION 12-280-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Rhéal Grenier, appuyé par M. Éric Ménard et résolu que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

Yvan Pinsonneault, maire

Brigitte Vachon, secrétaire-trésorière

Je, Yvan Pinsonneault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Yvan Pinsonneault, maire